

**UNESCO - BREDA
C. ED : 800 731.1.**

**L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE : SYNTHÈSE SUR LES
ASPECTS DE DIAGNOSTIC ET DE
PROSPECTIVE**

M. Cheikh AW

Directeur INEADE

(Dakar)

Novembre 2001

SOMMAIRE

-=-=-=-

	Pages
I. CONTEXTE GENERAL ET PROBLEMATIQUE	2
II. ETAT DES LIEUX	3
<i>II.1. Contraintes liées aux aspects institutionnels et organisationnels</i>	
II.1.1. Les finalités	
II.1.2. Transition et scolarisation : la question de l'Accès	
II.1.3. Les structures de l'enseignement secondaire	
II.1.4. Les infrastructures	
II.1.5. Les effectifs	
II.1.6. Gestion des établissements, participation communautaire et partenariat	
<i>II.2. Contraintes liées aux aspects pédagogiques</i>	9
II.2.1. Les programmes d'études	
II.2.2. Les supports pédagogiques	
II.2.3. Les systèmes d'évaluation	
II.2.4. Les rendements internes et externes	
II.2.5. Traitement de la jeunesse en situation de vulnérabilité	
<i>II.3. Les réformes dans l'enseignement secondaire en Afrique au Sud du Sahara</i>	15
III. ELEMENTS DE PROSPECTIVES RELATIFS A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA	16
<i>III.1. Exposé synoptique des principales recommandations proposées par les études</i>	16
IV. CONCLUSIONS DECOULANT DE L'ANALYSE DES RECOMMANDATIONS	21

I. CONTEXTE GENERAL ET PROBLEMATIQUE

Pour saisir la portée du regain d'intérêt à l'endroit de l'enseignement secondaire, il importe de prendre en compte un certain nombre de données à caractère structurant lié à la configuration progressive du monde actuel en rapport avec la mondialisation et aux nouvelles tendances qui se dessinent dans le domaine de l'éducation.

L'on sait que depuis Jomtien (Thaïlande 1990), l'Education a cessé d'être l'affaire d'Etat isolé avec des préoccupations et des stratégies aussi diverses qu'éparpillées, pour être dans ses principes comme dans ses orientations stratégiques, l'affaire d'une communauté éducative mondiale consciente qu'elle était le moyen obligé pour non seulement stimuler le développement à l'échelle planétaire mais encore renforcer les relations entre les Etats et les peuples pour un meilleur devenir de l'humanité. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'appui systématique de la réflexion mondiale sur l'Education par les organismes spécialisés des Nations Unies (UNESCO - UNICEF en particulier) et les principaux bailleurs de fonds (Banque Mondiale - FMI).

En fait, cette tournure englobante prise en matière d'éducation n'est pas fortuite ; elle a partie liée avec le processus de mondialisation. La mondialisation a partie liée avec l'avènement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), l'accroissement sans précédent des relations internationales aux plans économique, politique et culturel. Si bien qu'aujourd'hui, on parle "d'économie Monde" et "village global".

C'est pourquoi, toute stratégie émergente de développement de l'Education est obligée de prendre en compte ce nouveau paradigme. La réflexion insulaire sur le devenir de l'Education est ainsi historiquement condamnée. Il s'y ajoute que le processus de mondialisation a profondément mis en évidence le fossé criard qui existe entre les pays développés et les pays en développement dans les domaines du savoir et de la technologie. Or, la préoccupation dominante des pays en développement a été d'assurer la scolarisation universelle au niveau de l'Education de base. Ce qui a amené à concentrer l'essentiel des efforts d'éducation au niveau de l'enseignement primaire.

Il apparaît clairement aujourd'hui que le niveau minimum d'exigences nécessaires aux pays en développement, face au défi de la mondialisation est dans un développement vigoureux, quantitatif et qualitatif de l'enseignement secondaire, général, technique et professionnel. Ce qui, pour des raisons stratégiques évidentes, met au premier plan la nécessaire réflexion sur cet ordre d'enseignement, pour en identifier les contraintes, les handicaps et les ressources afin d'élaborer dans le court et moyen terme des stratégies efficaces pour son développement.

Le présent travail est la synthèse d'un ensemble d'études thématiques sur l'enseignement secondaire dans dix pays d'Afrique Sub-Saharienne : Burundi, Cameroun, Guinée, Ile Maurice, Lesotho, Madagascar, Rwanda, Sénégal, Swaziland, Zambie. Il ambitionne de mettre en évidence les caractéristiques principales de l'enseignement secondaire en Afrique pour déboucher sur des

propositions de nature à assurer son essor, en harmonie avec les autres ordres d'enseignement dans une perspective holistique.

II. ETAT DES LIEUX

Il importe de souligner que les rapports produits par les différents pays sont relativement inégaux quant aux informations disponibles en particulier sur les aspects statistiques. Il va de soi que la présente synthèse retiendra les tendances les plus significatives pour examiner leurs conséquences sur la configuration de l'enseignement secondaire.

Dans cette partie, l'on examine principalement les contraintes et les tentatives développées pour les solutionner. Ce qui permettra de déceler un certain nombre d'atouts pouvant servir de socle à la conception et à la mise en œuvre de stratégies novatrices.

II.1. Contraintes liées aux aspects institutionnels et organisationnels

II.1.1. les finalités

Il ressort de la plupart des documents consultés que les finalités à l'enseignement secondaire sont de trois ordres :

1. Raffermer chez les jeunes adolescents et adolescentes les connaissances de base en vue d'élever leur niveau de culture générale ;
2. Préparer les élèves à s'insérer harmonieusement dans la vie active, professionnelle et sociale ;
3. Préparer les élèves à l'enseignement supérieur ou aux écoles supérieures, professionnelles et techniques.

Ces finalités sont solidaires entre elles bien que relativement indépendantes au plan pratique. Il est certain que la première finalité d'essence cognitive portant sur l'accroissement des savoirs constitue, de fait, la principale préoccupation de l'enseignement secondaire avec une importance marquée dans l'enseignement secondaire général.

La deuxième finalité renvoie, d'une part, à des impératifs socio-affectifs techniques ; l'accent étant, ici, mis sur la fonction d'intégration socio-économique que doit assurer l'enseignement secondaire. Cette seconde finalité, dans ses aspects socio-culturels, est partagée par tous les domaines de l'enseignement secondaire général, professionnel et technique. La dimension insertion professionnelle est d'avantage prise en charge par les formations professionnelle et technique.

La troisième finalité renvoie à la transition secondaire / supérieure. Elle est d'importance inégale selon les systèmes et ne vaut que pour les élèves qui sont sensés échapper à la sélection de l'enseignement secondaire.

Par delà ces considérations d'ordre général, il importe de souligner que plus que les finalités déclarées, ce sont les finalités effectives qui importent en

relation avec le fonctionnement réel des structures de l'enseignement secondaire.

Ainsi, certaines caractéristiques se dégagent de façon quasi-structurelle quant aux visées réelles de l'enseignement secondaire en Afrique au Sud du Sahara :

- i. **la maîtrise des savoirs demeure la préoccupation principale de l'enseignement secondaire d'où son orientation intellectualiste marquée ;**
- ii. **Pour cette raison, l'accent est très peu mis sur les savoir-être et les savoir-faire ; ce qui, d'une certaine façon, réduit considérablement la possibilité pour la plupart des apprenants de s'insérer effectivement dans le tissu économique, social et culturel.**

Ce sont ces orientations réelles qui, pour l'essentiel, structurent l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement secondaire. Il importe, en amont, de souligner que cet ordre d'enseignement est le cadre naturel d'accueil des élèves de l'enseignement primaire qui ont satisfait aux exigences de la sélectivité. **Ce faisant, l'enseignement secondaire est à la croisée des chemins.** Il consacre une phase importante dans le processus de maturation de la personnalité des élèves qui en sont au stade de l'adolescence (11,12 à 17-20 ans). On comprendra ainsi aisément son importance stratégique en référence à l'impératif institutionnel de construire un citoyen de type nouveau.

II.1.2. Transition et scolarisation : la question de l'accès

S'il est ainsi avéré que l'enseignement secondaire est le cadre naturel de raffermissement des fonctions cognitives socio-affectives et psychomotrices dans le processus de construction de la personnalité, il n'en demeure pas moins que dans les faits, les systèmes éducatifs africains fonctionnent selon une logique sélective tendant délibérément à limiter les taux de transition primaire / secondaire. Les pourcentages moyens de transition varient entre 25 ET 40%. L'île Maurice étant l'un des rares pays à avoir creuvé, en l'an 2000, le plafond des 50%, avec un taux de 57%. Même les pays qui ont organisé un cycle long (fondamental ou de base) de 9 ans, n'arrivent pas à un taux de transition primaire/ fondamental supérieur suffisant : c'est le cas de la Zambie qui a enregistré, en 2001, un taux de transition de 44,03 de la 6^{ème} à la 7^{ème} année. Cela signifie qu'au moins 60 % des élèves qui ont épuisé le cursus primaire sont éjectés du système ; la conviction étant qu'avec des rendements optimistes en matière d'éducation de base, l'élève peut bien se débrouiller dans la vie active. Il y a là un prolongement pernicieux du paradigme de la nécessaire scolarisation universelle. C'est une exigence de politique éducative parfaitement légitime et universellement partagée. Elle constitue l'un des objectifs assignés à tous les systèmes éducatifs par la Conférence Mondiale sur l'Education (Jomtien - Thaïlande 1990). Sa réalisation nécessite cependant des efforts considérables sur le plan financier, matériel et humain de la part des Autorités éducatives nationales. Ce qui amène, dans les faits, à donner une priorité quasi absolue à l'enseignement primaire et, par contre coup, à minimiser en pratique l'importance de l'enseignement secondaire.

C'est pourquoi, la raison la plus fréquemment évoquée pour justifier la faiblesse des taux de transition dans le secondaire est relative à l'absence de ressources financières et matérielles pour la construction de classes et le recrutement de professeurs en nombre suffisant.

A ce sujet, l'exemple du PDEF du Sénégal, illustre bien, dans ces premières années de programmation (2000-2003), ce malaise constaté dans le développement de l'enseignement secondaire. En effet, en dehors de la Banque Africaine de Développement qui finance 2 lycées et 4 collèges à Dakar, aucun autre bailleur ne s'est engagé pour le financement de la composante "accès" de ce sous-secteur. Or, le PDEF assure, dans le même temps, la construction de 2000 salles de classe par an dans l'élémentaire. Cette situation de déséquilibre, conjuguée à la poussée relative du taux de transition vers le collège, s'est traduite, à la rentrée scolaire 2001, par un manque de classes dans le moyen pour accueillir la totalité des effectifs à admettre.

Au-delà, l'on comprend aisément que, dans la plupart des systèmes éducatifs africains, l'avènement du cycle fondamental avec une scolarisation fondamentale de neuf ou dix ans, soit encore une projection lointaine, un vœu dont les conditions de réalisation sont encore loin d'être réunies.

Au Sénégal, par exemple, malgré le caractère apparemment très ambitieux du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF), la projection est de parvenir à un taux de transition primaire / secondaire de 50 % en l'an 2010. Evidemment, l'on ne prend même pas en compte le sort des 50 autres % d'élèves n'ayant pas bénéficié de la transition. De surcroît, l'on constate un échec patent de la plupart des tentatives de récupération des élèves qui n'ont pu aller au secondaire selon des formules de formation - insertion socioprofessionnelle.

De la sorte, l'un des problèmes majeurs qui se posent à l'enseignement secondaire se trouve dans son incapacité actuelle à accueillir des flux de plus en plus importants d'élèves provenant de l'enseignement primaire.

Or, à l'évidence, il est devenu un impératif stratégique pour les systèmes éducatifs africains d'élargir significativement les structures d'accueil dans l'enseignement secondaire pour que l'accès à cet ordre d'enseignement soit effectivement garanti pour la majorité des élèves qui sortent de l'enseignement primaire. Ce qui invite à l'approfondissement de la réflexion sur les structures de l'enseignement secondaire.

II.1.3. les structures de l'enseignement secondaire

L'on peut déceler, au niveau des structures de l'enseignement secondaire une première catégorisation fondée sur des normes pédagogiques. On peut noter entre les différents systèmes des différences d'appellation mais la distinction entre enseignement moyen et enseignement secondaire demeure constante. Le premier préparant aux acquisitions de base et étant en général, sanctionné par le Diplôme de Fin d'Etudes Moyennes. La seconde mettant l'accent sur des acquisitions plus

élaborées sanctionnées par le Baccalauréat avec des séries distinctes : scientifique, littéraire, administrative et de gestion, etc.

En tout état de cause, les problèmes entre ces deux niveaux d'enseignement demeurent les mêmes au plan structurel encore que l'on puisse déceler des variantes spécifiques à l'un ou l'autre niveau. Au-delà, les distinctions les plus marquées portent en particulier sur les différents curriculum et les profils attendus des formations dispensées. Ainsi, l'on a l'enseignement général, l'enseignement technique et / ou professionnel.

L'enseignement secondaire général est la composante principale de l'enseignement secondaire. Cela, d'une certaine manière, va de soi car cet ordre d'enseignement est l'expression aux plans institutionnel et structurel du primat accordé aux savoirs selon une orientation intellectualiste et élitiste. Il est vrai que dans les lycées, il y a des séries spécialisées dans les Mathématiques et les Sciences mais même à ce niveau l'enseignement conserve encore une orientation théorique marquée, car il n'y a que peu d'occasions pour les élèves d'expérimenter les notions auxquelles ils not été initiés.

De surcroît, malgré des efforts réels pour créer un équilibre entre les disciplines littéraires et les disciplines scientifiques, l'on note des carences notoires en mathématique et dans les sciences physiques.

Ainsi, le profil réel de l'élève issu de ce type d'enseignement est qu'il est imbu de connaissances académiques aussi diverses que vagues dont il n'a, en définitive, que faire, face aux sollicitations de la vie courante.

L'enseignement technique et / ou professionnel est le parent pauvre de l'enseignement secondaire.

L'exemple du Burundi est particulièrement illustratif de sa situation dans la plupart des systèmes éducatifs africains.

En effet, sur un ensemble de 350 écoles secondaires il n'y a qu'une vingtaine d'écoles correspondant à ce type d'enseignement.

Les principales raisons de cette situation de l'enseignement technique en particulier se trouvent dans la cherté des infrastructures, des supports logistiques et didactiques nécessaires pour dispenser les enseignements. Ce qui amène souvent les pouvoirs publics à des attitudes équivoques à l'endroit d'un ordre d'enseignement qui, tout en étant jugé important voir prioritaire, est malgré tout considéré comme une source de dépenses considérables qui sont jugées plus utiles ailleurs. S'y ajoute que très souvent, les populations elles-mêmes développent une attitude de méfiance vis à vis de tout ce qui relève de la formation pratique jugée moins pertinente que l'enseignement général en terme de promotion professionnelle et sociale.

Dans certains pays, l'enseignement professionnel orienté vers des filières assez diversifiées en rapport avec les besoins réels du marché du travail, est particulièrement développé.

La troisième catégorisation que l'on peut observer concerne la distinction entre le secteur public et le secteur privé. Les documents consultés ne sont pas pour la plupart, très explicites quant aux poids respectifs du privé et du public dans l'enseignement secondaire. Toutefois, l'on peut noter que dans la majorité des cas, à côté du public, il y a un certain dynamisme du privé, laïc, confessionnel ou à vocation de service d'entraide scolaire. Dans un certain nombre de pays, le privé est considéré comme dispensant un enseignement de meilleure qualité ; c'est le cas en particulier de la Zambie contrairement à l'île Maurice où la qualité de l'enseignement secondaire privé est estimée faible.

L'originalité de l'exemple du Swaziland mérite d'être relevée. Dans ce pays, après un enseignement primaire de 7 ans, suit un enseignement secondaire pour lequel la part **du Confessionnel et du privé représente 62% des écoles**. 74% de ces écoles secondaires, qui orientent les élèves dans des filières, littéraires, scientifiques ou **professionnelles**, sont implantées **en milieu rural**.

En tout état de cause, les tendances qui sont entrain de se dégager militent de plus en plus dans le sens d'un renforcement de la complémentarité entre le public et le privé en vue d'un élargissement substantiel de l'offre éducative. Au Sénégal, par exemple, une réflexion est entrain d'être développée à l'endroit des écoles de troisième type très souvent non conventionnelles et non institutionnellement autorisées, mais captant des populations relativement importantes d'élèves victimes de la sélectivité du système éducatif.

II.1.4. Les infrastructures

Les données relatives à cet aspect sont disparates. Cependant, il se révèle assez nettement que, dans le secteur public tout au moins, les infrastructures, en plus d'être insuffisantes et inadéquates autant en terme de salles de classes que de salles spécialisées, sont d'une qualité peu satisfaisante.

Le mobilier scolaire est souvent vétuste et les supports didactiques sont loin de correspondre aux normes minimales requises pour un enseignement de qualité. Il est vrai qu'il y a un processus rapide de nouvelles constructions scolaires avec une volonté d'élargir l'accès et d'améliorer les conditions de l'apprentissage. **Cependant, ces efforts ne sont pas à la mesure de l'accroissement rapide de la demande scolaire. Conséquences : la tendance est de limiter arbitrairement les flux scolaires sur une base institutionnelle et non plus principalement pédagogique pour rationaliser les flux.**

Dans le secteur privé, en particulier le privé confessionnel, l'on note un effort permanent dans le sens d'infrastructures suffisantes et adaptées. Mais, l'on ne peut affirmer par là que c'est la règle dans le secteur car, inversement, on note une propension, dans un nombre non négligeable de structures privées, à transformer en classes pédagogiques des infrastructures qui n'étaient point destinées à cet effet. C'est le cas de la plupart des écoles privées qui ont des locaux en régime de location.

Au-delà, la question même de la proximité des lieux d'apprentissage par rapport aux lieux d'habitation se pose avec des implications négatives sur les rendements scolaires des élèves souvent confrontés à des difficultés de transport, s'ils ne sont tout simplement obligés de marcher sur de longues distances qui, de surcroît, les exposent à l'insécurité.

II.1.5. Les effectifs

1. Effectifs élèves

Dans le secteur public, les effectifs de l'enseignement secondaire sont plutôt élevés malgré la faiblesse du taux de transition. Le ratio élève / classe varie en général entre 45 et plus de 50 élèves.

Les effectifs du privé sont moindres.

Les filles sont souvent sous représentées au niveau de la population totale d'élèves malgré des efforts réels mais éparés pour contrecarrer ces disparités. Au Burundi, par exemple, la mise en place de collèges municipaux en 97-98 a permis d'inverser la tendance. Si, en cette même année, au niveau national, les filles étaient représentées selon une proportion de 46,7 %, au niveau des collèges communaux, leur représentation était de 52 %. A l'inverse, l'on note des situations stationnaires où malgré une particulière sous représentation des filles, de faibles avancées sont enregistrées. C'est le cas en particulier pour la République de Guinée où entre 1989 et 1999, la scolarisation des filles n'a guère évoluée au-delà de 2,5 points de pourcentage (24,25 en 89 - 90 contre 25,61 en 99-2000). **C'est dire qu'il y a encore des gros efforts à faire pour l'accès et le maintien des filles dans l'enseignement secondaire.**

2. Les professeurs

Dans la majeure partie des pays enquêtés, il y a un manque manifeste de professeurs en particulier de professeurs qualifiés. Il y a un dilemme de type structurel qui se pose à ce niveau. Recruter des professeurs qualifiés et en nombre suffisant signifie augmenter considérablement la masse salariale au point que celle-ci en arrive à constituer plus de 90 % du budget destiné à cet ordre d'enseignement ; ce qui hypothèque la possibilité d'investir sur les autres intrants. Cette difficulté structurelle a été souvent contournée soit par le recours à des enseignants peu qualifiés et n'ayant pas une formation pédagogique suffisante, soit par le moyen du vacatariat.

Les femmes sont inégalement représentées dans le corps enseignant selon les pays. Toutefois, la tendance dominante est qu'elles sont largement sous représentées.

II.1.6. Gestion des établissements, participation communautaire et partenariat

La gestion des établissements secondaires reflète les tendances fondamentales des systèmes éducatifs africains : centralisation marquée, lourdeurs bureaucratiques, primauté de la gestion administrative sur la gestion

pédagogique se traduisant en particulier par une faiblesse caractérisée dans le suivi et l'évaluation pédagogique des enseignants, extrême volatilité des dépenses d'éducation entre les établissements, les ordres et les secteurs d'enseignements, ce qui occasionne des gaspillages énormes en contradiction avec l'insuffisance structurelle des ressources de cet ordre l'enseignement, etc.

Des efforts sont notés çà et là allant dans le sens de la décentralisation, de la mise en place de mécanismes de gestion participative et concertée des établissements à la base avec en particulier l'instauration de comités de gestion, des projets d'établissement sont initiés dans certains pays pour susciter des partenariats féconds entre l'école et son environnement, etc.

Il demeure que la gestion des établissements secondaires demeure un des problèmes majeurs de l'enseignement secondaire. Selon une récente étude du Centre de Recherche Economiques Appliquées (CREA - UCAD Sénégal mars 2000), elle constitue le premier facteur d'efficience et d'efficacité des établissements du secondaire.

Au-delà, il est évident que la participation communautaire et le partenariat dépendent en grande partie du mode de gestion des écoles. Celles-ci sont encore largement coupées de leur environnement, tant culturel que socio-professionnel et économique; ce qui hypothèque leurs rendements internes et externes en l'absence de mécanismes appropriés de transactions mutuellement avantageuses. C'est là un axe stratégique porteur à explorer en profondeur dans la réflexion en cours sur la rénovation de l'enseignement secondaire en Afrique.

II.2. Contraintes liées aux aspects pédagogiques

Il importe en premier lieu de souligner qu'il n'y a eu que très peu d'études instrumentées, systématiques et en profondeur sur la qualité de l'enseignement secondaire. Si bien que la plupart des jugements émis sur l'enseignement secondaire sont plus référés à l'expérience et au bon sens qu'à des évaluations rigoureuses sous forme de surveys de rendement ; il en est de même pour les propositions de réformes ou d'innovation. Cela invite à une certaine prudence dans l'analyse, mais aussi et surtout à l'impérieuse nécessité de procéder à ces évaluations préalablement à des réformes en profondeur. Les présentes études constituent déjà un jalon précieux dans ce processus de prise d'information instrumentée.

Les contraintes relatives aux aspects pédagogiques seront analysées dans une optique de qualité, à travers les programmes d'études, les supports pédagogiques, les systèmes d'évaluation, les rendements internes et externes, la prise en charge pédagogique des groupes vulnérables et plus généralement des réformes éducatives.

II.2.1. Les programmes d'études

Comme déjà souligné lors de l'analyse des finalités de l'enseignement secondaire, les programmes se caractérisent, en congruence avec celles-ci par une prévalence de contenus académiques très peu contextualisés par rapport aux réalités socio-économiques et culturelles. Ce qui donne :

- **Un enseignement par contenus - matières aussi diversifiés, massifs qu'éparpillés, autorisant principalement la mémorisation avec très peu d'opportunités de transfert et d'assimilation.** Le vocable curriculum de par son caractère englobant, systématique et intégrateur est impropre à un tel type d'enseignement.
- **Un enseignement fondé sur une pédagogie de type frontal** faiblement référée **aux profils et attentes des apprenants et de surcroît**, ne faisant que très peu appel à leur participation. D'où une tendance de leur part, en l'absence de toute motivation, à **verser dans le bachotage et des "approches d'études stratégiques et superficielles"** selon l'expression de Deketele. **L'on apprend pour les devoirs, les compositions, les examens et l'on se soucie très peu du sens de la pertinence.**
- **Un enseignement très peu ouvert à des exploitations pratiques ; même l'enseignement technique et / ou professionnelle est victime d'une telle orientation quand elle ne s'installe tout simplement pas dans une approche purement notionnelle par la restitution simple de contenus standards aussi éthérés qu'inappropriés, voire obsolètes.**

Des efforts ont été notés çà et là allant dans le sens de programmes pédagogiques opérationnels inspirés de la pédagogie par objectifs mais la logique d'atomisation demeure combinée à des carences dans la formation pédagogique des enseignants sur les méthodes et techniques pédagogiques novatrices.

II.2.2. Les supports pédagogiques

La qualité des manuels scolaires est semble-t-il un déterminant majeur de la qualité, or, à l'évidence, dans l'enseignement secondaire, il y a des carences profondes en ce domaine :

Diversité des manuels de référence malgré la référence commune aux mêmes programmes soit parce qu'il n'y a pas une véritable politique explicite et cohérente des manuels scolaires, soit parce que les moyens faisant défaut, l'on s'en ouvre aux "dons" de manuels sans être trop regardant sur la cohérence des contenus avec les programmes officiels.

De plus, il convient de bien noter que dans l'enseignement secondaire, les manuels constituent un véritable casse-tête pour les parents. Au niveau du privé, la tendance est à exiger le maximum de manuels dont la plupart sont différents de ceux utilisés dans le secteur public.

Dans le même sens, **il y a des insuffisances réelles quant à la disponibilité de bibliothèques scolaires qui, en plus de n'être pas suffisante en qualité, sont très souvent constitués d'ouvrages obsolètes ou très peu adaptés.**

Des efforts, bien qu'inégalement, sont en train d'être déployés pour mettre en œuvre des politiques éditoriales nationales. **Il reste que la question des manuels appropriés et disponibles est loin d'être résolue dans la plupart des systèmes éducatifs en Afrique Subsaharienne.**

Le problème de la vétusté et de l'insuffisance des outils didactiques dans l'enseignement technique en particulier, a été évoqué plus haut quant au sort réservé à ce type d'enseignement. **Il importe simplement de souligner qu'aussi longtemps que l'enseignement des sciences et des techniques au secondaire ne sera pas fondé sur la manipulation d'instruments didactiques modernes et adéquats, le souci de qualité et d'efficacité relèvera d'un vœu pieux.** L'évocation de la cherté des coûts ne saurait servir de justification au moment où le monde vit à l'heure des sciences et des technologies les plus avancées.

Pour ce qui concerne les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) il semble bien qu'elles sont de plus en plus perçues comme la voie la plus économique et la plus efficace pour l'accession significative aux savoirs modernes. Des initiatives sont prises pour les introduire progressivement et systématiquement dans tous les ordres d'enseignement au secondaire en particulier. L'on en est cependant à l'état de balbutiement et il est à craindre que, malgré la générosité des intentions, leur développement significatif dans l'enseignement soit contrecarré pour des raisons de moyens financiers et logistiques comme c'est le cas pour l'enseignement technique.

II.2.3. Les systèmes d'évaluation

Les systèmes d'évaluation ne connaissent pas de réelles différences d'un pays à l'autre. La raison se trouve dans le fait qu'ils sont en congruence avec les finalités éducatives très peu divergentes entre les pays.

Ils se caractérisent par une logique sélective centrée sur les savoirs et excluant pratiquement les savoir-être et les savoir-faire. Par effet de retour les enseignants et les enseignés développent des attitudes de conformité aux normes de l'évaluation. les professeurs adoptent une conduite d'utilité en centrant leur enseignement sur les thèmes et notions susceptibles de sortir à l'examen ; les élèves sélectionnent les contenus réputés pouvoir sortir à l'examen. S'y ajoute que la norme de réussite étant la moyenne, il importe peu d'accéder à une maîtrise effective des contenus de formation. Ce faisant, le cursus de l'élève est celui d'un handicapé intellectuel.

Ainsi, l'on enseigne et l'on apprend pour les examens.

De surcroît, cette évaluation n'a pas besoin d'être rigoureuse, de reposer sur des normes standards de mesures élaborées. **Le jugement du professeur, partant d'épreuves aussi stéréotypées qu'arbitraires, non représentatives et peu fidèles, suffit, abstraction faite de tous les biais relatifs à la correction.**

L'évaluation pédagogique est en plus assujettie aux normes institutionnelles qui décident en fonction de critères extra-pédagogiques de qui réussit et qui échoue.

C'est sur cette toile de fond que se jouent les destinées des élèves au niveau des devoirs, des compositions, des examens, des concours, en termes de promotion, de redoublement, d'abandon.

De fait, la plupart des systèmes d'éducation en Afrique au Sud du Sahara ne connaissent pas ou connaissent très peu l'évaluation pédagogique standardisée, valide et fidèle et les enseignants non plus n'y sont pas formés. Il est évident que dans une perspective curriculaire cet handicap ne saurait perdurer.

S'y ajoute que l'évaluation formative qui devrait être au cœur de l'apprentissage, en terme de régulation, de remédiation, d'approfondissement et de capitalisation des acquis, est aussi pratiquement absente des dits systèmes. La relation pédagogique s'en ressent, qui se caractérise par une logique répressive peu apte à promouvoir l'expression des élèves. **Dans le même sens les élèves en difficulté scolaire, ne font l'objet d'aucune mesure spécifique particulière en terme d'appui, de soutien et finissent par abandonner, s'ils ne sont pas à la merci d'enseignants "prédateurs" livrant des cours particuliers sans stratégies pédagogiques et fortement rémunérés. La qualité pour tous, en particulier, apparaît ainsi comme illusoire au travers de systèmes d'évaluation fondés sur la sélection - élimination.**

II.2.4. Les rendements internes et externes

Ils découlent directement du système d'évaluation en liaison avec le dispositif d'enseignement -apprentissage. **Au vu des caractéristiques relevées quant aux pratiques pédagogiques et à l'évaluation interne, il va pratiquement de soi que les rendements internes sont faibles.** Globalement, l'on constate que les taux de redoublement sont particulièrement élevés. Les données disponibles ne permettent pas de donner des statistiques précises mais tous les systèmes s'accordent pour reconnaître le caractère préoccupant des redoublants et des abandons.

Pour les examens nationaux (1^{er} et 2^{ème} cycle du secondaire), les taux de réussite ne dépassent guère la moyenne. Ce qui signifie que **les déperditions scolaires constituent une donnée structurelle du cursus de l'élève en Afrique au Sud du Sahara.** Cette déperdition prend ses racines dans les redoublements massifs et dans les échecs aux examens nationaux exprimant sans ambiguïté le caractère élitiste des systèmes éducatifs africains. Cet élitisme marqué très souvent chez bon nombre d'enseignants comme l'expression d'une volonté de préserver la qualité de l'enseignement est non seulement nocif au plan pédagogique mais également coûteux en terme d'économie de l'Education.

Sanctionner un élève par le redoublement ne leur permet pas d'être performant. Il est vrai que des mécanismes de rattrapage sont entrain d'être initiés bien que timidement mais même cela ne suffit pas.

En réalité, c'est le système en lui-même qui fonctionne de sorte à produire inévitablement et de façon significative, des déchets scolaires. Donc, la lutte contre les redoublements et les abandons doit s'inscrire dans une perspective systémique, elle doit commencer par la lutte contre un système qui produit des dysfonctionnements préjudiciables en ceux qui en sont les premiers bénéficiaires.

Sur le plan économique, les redoublements et les abandons sont source de dépenses inutiles ; un élève qui redouble coûte deux fois plus au système. Un élève qui est exclu coûte davantage avec dans tous les cas des impacts sociaux négatifs.

Au Sénégal, on a calculé un indice synthétique de rendement en combinant les résultats aux examens, les redoublements et les abandons (coût / efficacité dans l'enseignement secondaire au Sénégal - CREA 2000). Cet indice est estimé à 33 % et traduit assez clairement la situation de beaucoup de systèmes éducatifs africains qui, en pratique, s'inscrivent non pas dans une optique de qualité pour tous mais dans une optique de qualité minimale comme si le système était conçu pour une minorité.

Dans le même sens, il se confirme que l'école fonctionne de sorte à ne favoriser, pour l'essentiel, que les enfants des couches aisées qui, paradoxalement, peuvent bien se passer de l'école publique pour réussir dans leurs études d'où cette question fondamentale : A quoi bon l'Ecole si elle ne sert pas la majorité de ceux pour qui elle est en principe conçue ?

L'on ne s'attardera pas, outre mesure, sur **les rendements externes. Il est certain qu'ils sont faibles et révèlent en plus la tendance de l'école actuelle à produire des inadaptés et des chômeurs. Le résultat est que la plupart des adolescents qui en sortent diplômés ou non ont très souvent le sentiment de n'avoir aucune perspective en plus qui se développe chez eux une tendance à vouloir aller ailleurs dans des lieux plus cléments pour tenter une seconde chance.** C'est là une certaine façon, un aveu d'inadaptation culturelle et sociale et l'enseignement qui devrait être le creuset de la prise en charge efficace des adolescents et adolescentes, dans sa configuration actuelle, y est pour beaucoup.

II.2.5. Traitement de la jeunesse en situation de vulnérabilité

Une partie non négligeable de la jeunesse est exposée pour des raisons diverses à des situations de vulnérabilité qui soit empêchent la scolarisation, soit la compromettent ; ce qui conduit très souvent à la sous scolarisation et à la descolarisation.

Les filles sont, à l'intérieur du système éducatif, les plus vulnérables. Pour des raisons socio-culturelles, elles sont souvent considérées comme ne pouvant se valoriser que dans la vie domestique ; ce qui amène les parents à un certain désintéressement quand il s'agit de leur fréquentation scolaire.

Un certain nombre d'indices sont révélateurs de la discrimination dont elles sont victimes dans le cursus scolaire secondaire en particulier.

- **Elles sont moins souvent scolarisées que les garçons ;**

- Leur espérance de vie scolaire est, depuis le primaire, inférieure à celle des garçons ;
- Elles sont plus que les garçons victimes des abandons et des redoublements ;
- Elles réussissent moins aux examens nationaux ;
- Il y a une tendance à les réserver strictement aux disciplines littéraires partant d'un préjugé tenace selon lequel elles sont incapables d'assimiler les Sciences et les Techniques ;
- Elles sont souvent victimes de stéréotypes sexistes dévalorisant autant dans les manuels scolaires que dans les processus d'enseignement / apprentissages ;
- Elles sont exposées aux abus voir à l'exploitation sexuels ;
- etc.

De sorte qu'aucune politique éducative émergente au niveau de l'enseignement secondaire en particulier ne peut faire l'économie d'un traitement en profondeur de la question du genre.

Des efforts, ont été tentés, consistant entre autres à stimuler l'accès et le maintien des filles à l'école par exemple en leur donnant des fournitures gratuites, en prenant en charge leurs frais de scolarité, en développant des stratégies de sensibilisation à l'endroit des parents, en mettant au point des stratégies de soutien aux filles, en renforçant leurs représentations dans les séries et filières scientifiques et techniques, etc.

Néanmoins, il y a encore fort à faire pour que les filles cessent d'être les marginalisées de l'enseignement secondaire et du système éducatif en général.

Les enfants des couches sociales défavorisées garçons ou filles sont également en situation de vulnérabilité scolaire. La logique sélective qui caractérise le système se manifeste davantage dans l'enseignement secondaire et fait fi des raisons économiques et sociales des échecs scolaires. Ce faisant, **les enfants des couches populaires sont doublement défavorisés dans leurs familles d'abord où la lutte pour la survie entraîne une négligence par rapport à leurs études, par rapport à leur éducation.**

Au sein des écoles, il n'y a pratiquement pas de dispositif de remédiation à l'endroit des élèves en difficultés scolaires. Les conséquences sont qu'ils redoublent plus d'autres, qu'ils sont plus d'autres victimes de l'abandon et finissent souvent par verser dans la marginalité face à un système qui ignore leurs droits les plus élémentaires. Des initiatives ont été prises çà et là pour venir en aide à ces élèves, les récupérer selon des formules alternatives non formelles dans l'espoir de les réinsérer dans le système formel ou de favoriser leurs insertions socio-économiques. Les services d'entraide scolaires ont été conçus dans ce sens. Au Sénégal, l'ACAPES (Association Culturelle d'Aide à la Promotion Educative et Sociale) constitue un exemple intéressant. Ce genre d'école refuse l'épithète "privé" estimant que le secteur privé obéit plus à des impératifs économiques et de classe servant souvent les intérêts des couches aisées qu'à des impératifs sociaux. Les services d'entraide, par contre, offrent des services à moindre coût largement accessibles aux populations pauvres. La conséquence est qu'ils sont très souvent

victimes de la non reconnaissance institutionnelle qui, en pratique, les confinent dans l'illégalité.

C'est dire que là encore, il y a beaucoup à faire pour que pauvreté ne rime pas avec échec scolaire dans l'enseignement secondaire en particulier qui constitue une instance décisive pour l'accomplissement des destins individuels et collectifs.

Il y a bien une jeunesse qui, dans et hors de l'école, vit le drame quotidien d'une société déchirée par la guerre pour des raisons politiques, ethniques et autres. Cette jeunesse là n'est même pas en position de voir en l'école un instrument de promotion sociale. Elle en est souvent arrachée pour faire bon gré malgré l'apprentissage de la violence et de la mort. Elle s'habitue aux spectacles macabres et en devient actrice, habituée au doute et à l'insécurité ; cette jeunesse se retrouve principalement dans les zones et pays de conflit permanent.

Les solutions préconisées, malgré le caractère dramatique de la situation de cette jeunesse, sont encore timides d'où la nécessité d'approfondir la réflexion dans l'optique d'une refondation de l'enseignement secondaire.

La question des disparités relève d'une préoccupation stratégique pour peu qu'il y ait un souci réel de développer l'enseignement secondaire dans une optique d'éducation pour tous.

II.3. Les réformes dans l'enseignement secondaire en Afrique au Sud du Sahara

Il a été souligné plus haut que l'enseignement élémentaire, au nom de l'exigence de la scolarisation universelle au niveau de l'Education de Base, a été fortement privilégié depuis les indépendances à la fin des années 1990. Ce qui a déteint négativement sur les autres ordres d'enseignement, l'enseignement secondaire en particulier.

Il convient en plus de souligner que cela a plutôt desservi l'enseignement élémentaire, les réformes qui y sont initiées ne trouvant point un prolongement significatif au niveau du secondaire.

En tout état de cause, l'enseignement secondaire a, semble-t-il, été confiné dans une politique du strict minimum incluant certes des réaménagements et des développements jugés inévitables mais ne nécessitent pas des dépenses outre mesure. **C'est ce qui explique que les études réalisées sur l'enseignement secondaire dans les différents pays faisant l'objet de cette synthèse mettent l'accent sur la sobriété des réformes entreprises dans le secondaire comparativement à celles opérées au niveau de l'enseignement élémentaire.**

Le document de la république de Guinée illustre bien cette situation : **"En septembre 1989, le Gouvernement adopte sa déclaration de politique éducative qui accorde la priorité à l'enseignement élémentaire. Le Programme d'Ajustement du Secteur de l'Education (PASE) est mis en œuvre, grâce à l'appui concerté des Bailleurs de Fonds.**

Dans ce programme, l'enseignement secondaire est quasiment ignoré et les conséquences ne tarderont pas à se manifester.

En effet, dans la dernière décennie du vingtième siècle, contrairement à l'enseignement élémentaire qui a connu un développement fulgurant, l'enseignement secondaire n'a connu que quelques actions de stricte nécessité" P 7.

Les réformes ont porté, pour l'essentiel, soit sur la formation des formateurs, soit sur l'amélioration des programmes d'études dans une perspective curriculaire, soit sur la diversification des structures et des filières en particulier au niveau de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle. Tantôt, il y a eu des réformes de type institutionnel tendant par exemple à professionnaliser l'enseignement secondaire (Burundi), à redéfinir le statut du Français (Guinée), etc.

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication font de plus en plus l'objet d'un intérêt stratégique et des projets sont entrain d'être initiés pour leur introduction significative dans l'enseignement secondaire.

En tout état de cause, il importe de souligner que, même modeste, la plupart de ces réformes n'ont pas réellement produit les résultats escomptés. A la base, il y a l'insuffisance volonté politique de développer qualitativement et quantitativement l'enseignement secondaire mais aussi le fait que la plupart des propositions de réforme reposaient plus, sur des convictions politiques ou des jugements d'expérience que sur un diagnostic instrumenté et approfondi de l'état réel et non supposé de l'enseignement secondaire.

Ce faisant, ces réformes n'ont pu éviter de verser dans ce que Ferguson appelait la logique pendulaire où les réformes se suivent en cascade sans jamais produire d'effets significatifs. C'est pourquoi, l'évaluation institutionnelle et l'évaluation de rendement doivent occuper une place importante dans le processus de rénovation de l'enseignement secondaire.

Évidemment, ces remarques ne signifient pas qu'il n'y a pas eu çà et là des initiatives intéressantes qui méritent d'être interrogées et comptabilisées dans l'optique d'un développement en profondeur de l'enseignement secondaire.

Dans la suite de ce travail, il s'agit précisément d'identifier les potentiels d'innovations dont recèle l'enseignement secondaire partant des expériences développées et en rapport avec les nouvelles exigences qui fondent la nécessité de l'améliorer pour identifier des axes et stratégies de rénovation pouvant déboucher dans le court et moyen terme sur une amélioration sensible des services éducatifs offerts par cet ordre d'enseignement tant au niveau du public, du privé que du non formel.

III. ELEMENTS DE PROSPECTIVES RELATIFS A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

Dans un premier temps, on procédera à une description des recommandations contenues dans les documents pour, dans un second temps, les analyser pour en tirer des conclusions à caractère prospectif.

III.1. exposé synoptique des principales recommandations proposées par les études

Ces recommandations seront présentées en fonction des axes thématiques proposés par le BREDA/UNESCO.

Les propositions ont été retenues en fonction de leur fréquence d'abord, de leur pertinence de principe ensuite.

1. Propositions relatives au curriculum de l'enseignement secondaire

- Intégrer dans les contenus du nouveau curriculum les thèmes relatifs à la démocratie ; aux droits humains, à la paix, à la protection de l'environnement, à la lutte contre le SIDA, à la santé de la reproduction, la promotion de l'égalité des genres.
- Dans l'optique d'une école de développement, introduire à titre obligatoire une nouvelle matière : "Initiation à la technologie / initiation aux métiers.
- Passer de programme de contenu à des programmes pédagogiques opérationnels.
- Contextualiser les enseignements en les ouvrant davantage aux réalités locales.
- Mettre en place des mécanismes de rapprochement entre le monde professionnel et l'école à travers par exemple des journées de métier.
- Créer ou renforcer des structures d'informations scolaires ou d'orientation professionnelle au niveau régional et au sein des établissements. Y associer des représentants de la collectivité.
- Pour la conception et l'expérimentation des curricula, rompre avec l'amateurisme et travailler dans le sens des exigences techniques et méthodologiques nécessaires à un curriculum pertinent et valide ;
- Il est important de former les enseignants sur tous les aspects relatifs à la mise en œuvre du curriculum. Il importe au préalable de les informer et de les sensibiliser sur les enjeux pédagogiques et institutionnels qui sont à la base du nouveau curriculum.
- Renforcer le système de formation initiale en augmentant le niveau académique de recrutement des enseignants et en s'inscrivant dans une

optique de formation polyvalente permettant au professeur de ne plus s'enfermer dans sa seule discipline ayant le minimum d'informations sur d'autres disciplines. Ce qui favorise l'interdisciplinarité.

- Initier tous les enseignants aux NTIC afin d'optimiser leur utilisation dans les différentes disciplines.
- Initier les enseignants aux méthodes élémentaires de recherche pour une plus grande ouverture à l'environnement.
- Former les professeurs à la pédagogie active pour favoriser une plus grande participation des élèves et de l'environnement dans les processus d'enseignement / apprentissage.
- Former les professeurs en relation publique pour en faire des agents actifs de la liaison Ecole / Milieu.
- Renforcer de façon significative le dispositif de formation continue des professeurs pour leur permettre d'être à jour sur les innovations éducatives.
- Renforcer le suivi pédagogique des professeurs en augmentant le Corps des Inspecteurs de l'Enseignement secondaire.

2. Propositions relatives à la diversification des structures

- Opter systématiquement pour l'organisation des formations en fonction des attentes du marché et des besoins sociaux.
- En plus des branches classiques, il est possible d'aller plus loin dans la diversification des séries surtout pour les trois dernières années du secondaire ; ce qui permet de rompre avec la tendance de la plupart des élèves à vouloir aller à l'Université. L'accent sera mis sur la formation professionnelle avec un baccalauréat technique et un baccalauréat professionnel.
- Les formules d'enseignement seront également diversifiées : en plus de l'enseignement conventionnel, on aura des formations de type modulaire, des formations en alternance avec le monde travail, des enseignements à distance, etc.

Cette flexibilité dans le dispositif de formation renforcera l'intérêt et la motivation chez les différents types de bénéficiaire et permettra une plus grande interaction entre l'école et le monde du travail. En même temps, il importera de mettre en place des systèmes d'équivalence par l'instauration de crédits capitalisables et la reconnaissance de l'expérience professionnelle.

On peut aller plus loin en mettant au point au sein des écoles techniques des ateliers de réparation, de maintenance et d'appui en rapport avec les activités agricoles, l'élevage, la mécanique, etc. ce serait là une bonne stratégie d'auto financement ;

3. Propositions relatives aux NTIC

- Les domaines d'utilisation des NTIC concerneraient l'enseignement à distance, la formation relative à des thèmes d'intérêt social (santé, SIDA, Education à la Citoyenneté).
- Renforcement des acquis des élèves par des jeux éducatifs permettant de les transférer.
- Nécessité, au préalable, d'initier et de recycler les professeurs pour mieux les familiariser avec l'outil informatique.
- Nécessité de concevoir un dispositif d'extension et de généralisation pour démocratiser l'outil informatique et éviter qu'il soit une source de discrimination sociale.
- Garantir la maintenance pour assurer un temps élevé de survie du parc informatique.

4. Propositions relatives à l'accès des filles à l'enseignement secondaire scientifique, technique et professionnel

- Mise en place de cellule de réflexion stratégique sur les meilleures formules d'intégration des filles dans les cursus de formation technologique et scientifique.
- Favoriser l'émergence d'une culture scientifique et technologique au niveau de l'enseignement secondaire ;
- Proposer des mesures de discrimination positive pour motiver davantage les filles et leur ouvrir encore plus de possibilités de devenir des responsables d'entreprises ou de structures de recherches scientifiques.
- Combattre également les stéréotypes sexistes dans les manuels et les situations d'enseignement / apprentissage en prenant des femmes comme modèles de réussite.
- Créer des Clubs scientifiques des filles au sein des collèges et lycées. Ces Clubs développeront un partenariat avec les entreprises locales.
- Encourager la création de collèges de proximité pour stimuler l'accès et le maintien des filles à l'école.
- Modifier la réglementation scolaire relative aux filles en état de grossesse.

- Créer un environnement incitatif encourageant les filles à s'intéresser aux Sciences et Techniques.

5. Propositions relatives à la jeunesse déscolarisée

- Définition d'une politique nationale d'éducation prenant en compte toutes les formes d'éducation et permettant d'intégrer de façon pérenne les structures éducatives non formelles.
- Sensibiliser les décideurs pour qu'ils acceptent de soutenir le développement des structures éducatives autres que l'école formelle du fait que le recours aux autres structures d'éducation est incontournable si l'on veut garantir effectivement le droit à l'éducation ;
- Travailler à la professionnalisation du Corps d'éducateurs qui sont dans le non formel pour garantir la qualité des services pédagogiques.
- Encourager la mise en place de réseaux d'éducation non formels de proximité permettant la récupération des enfants analphabètes et des jeunes déscolarisés.
- Appuyer l'émergence de filières de formation technique et professionnelle selon des formules communautaires pour récupérer les enfants victimes de la forte sélectivité du système.

Pour le cas particulier de la jeunesse en situation de crise, il a été spécifiquement traité par le Burundi et propose les axes de remédiation suivants :

- Engager les élèves dans le processus de réconciliation nationale ;
- Elaborer et mettre en œuvre un programme de réinculturation de la paix à travers toutes les écoles secondaires ;
- Rapprocher les infrastructures d'accueil du domicile des apprenants en vue de minimiser les risques d'insécurité ;
- Déconcentrer le système éducatif
- Recourir au vacatariat en cas de pénurie d'enseignants.

6. Propositions relatives à la participation communautaire et au partenariat

- Identification de toutes les composantes de la participation et du partenariat en fonction de leurs intérêts spécifiques par rapport à l'école et ce qu'ils peuvent apporter à l'école.
- Mise en place de mécanismes et participation au sein de l'établissement et dans l'environnement social ;
- Les structures créées devront s'entendre sans équivoque et s'accorder sur ce qui est attendu de l'action éducative et de ce qui en découle comme besoins en termes de financement, de construction, etc.

- Mise au point d'un cadre permanent de suivi de l'action éducative pour identifier, en temps opportun, les dysfonctionnements et les corriger.
- Le partenariat, en plus des aspects institutionnels, encouragera la synergie à la base entre les différentes formes d'éducation. En outre, l'enseignement secondaire exploitera de façon judicieuse toutes les compétences et ressources professionnelles locales.

7. Propositions relatives aux procédures de suivi et d'évaluation de l'enseignement secondaire

- Création d'un service permanent d'évaluation chargé d'élaborer des banques d'items valides et fiables pour les devoirs, compositions et examens nationaux. En outre, ce service sera chargé de l'évaluation régulière des rendements du système éducatif.
- Développer les capacités des enseignants en matière d'évaluation pédagogique en particulier l'évaluation formative.
- Repenser le dispositif de pilotage du système en rapport avec les résultats des évaluations.
- Repenser les examens nationaux et la certification en fonction des nouvelles finalités de l'enseignement secondaire.
- Etc.

Ces éléments de propositions invitent à un certain approfondissement en cohérence avec les attentes liées à l'entreprise de rénovation de l'enseignement secondaire.

IV. CONCLUSION DECOULANT DE L'ANALYSE DES RECOMMANDATIONS

Les propositions de recommandation faites par les pays en vue de la rénovation de l'enseignement secondaire mettent en évidence le fait que cet ordre d'enseignement est en passe de devenir une préoccupation centrale des politiques éducatives nationales contrairement au traitement quasi-général dont il a fait l'objet jusqu'à présent.

Seulement, un certain nombre de conditions, semble-t-il, doit être respecté pour qu'une telle préoccupation se traduise dans les faits.

1. **Il est absolument indispensable qu'il y ait une volonté politique claire, soutenue et cohérente quant à l'amélioration effective de l'enseignement secondaire. Cette volonté politique doit se traduire par un plan d'actions à court, moyen et long terme permettant de concrétiser progressivement les ambitions pour l'enseignement secondaire. Elle doit se prolonger par un renforcement substantiel des ressources budgétaires qui lui sont allouées. Pour l'enseignement technique et les NTIC en particulier, l'on ne peut plus prendre pour prétexte**

l'insuffisance des ressources pour ajourner des rendez-vous que les exigences même du monde moderne imposent.

2. La volonté politique, pour pertinente et effective qu'elle se veut être, **ne peut faire l'économie d'un diagnostic instrumenté et approfondi de l'enseignement secondaire.** Ainsi, l'on adoptera des stratégies non plus sur des conditions uniquement mais surtout sur des informations fiables. Ces évaluations, conçues sous forme de "survey" pourront être conduites à un niveau national mais aussi à un niveau régional pour permettre de déceler les aspects convergents et les aspects divergents entre les systèmes éducatifs pour s'entendre sur des stratégies régionales communes sur certains aspects essentiels de l'enseignement secondaire.
3. **L'option, pour les systèmes éducatifs, de mettre davantage l'accent sur l'enseignement secondaire n'a de sens que si elle s'inscrit dans une perspective systémique de sorte à garantir un développement équilibré du système.** Il a été souligné plus haut que l'enseignement secondaire est à la croisée des chemins et constitue en quelque sorte le cœur du système d'éducation. C'est pourquoi, il est important qu'en amont soit assuré le développement qualitatif et quantitatif de l'enseignement primaire pour lui fournir des intrants valables. De la même façon, l'enseignement supérieur mais aussi la vie professionnelle ambiante doivent être organisés de sorte à pouvoir accueillir les produits de l'enseignement secondaire rénové. Sans cet équilibre de système, il est pratiquement vain de s'attendre à des modifications un tant soit peu tangibles de la configuration actuelle de cet ordre d'enseignement.
4. La définition des finalités et des buts de l'enseignement secondaire va pouvoir partir de trois données fondamentales à la fois contradictoire et complémentaires.

La première est relative à la situation nationale aux plans économique, social, politique et culturel.

La deuxième renvoie aux réalités de la sous région Afrique, si tant il est vrai que dans le court et moyen terme cette donnée sera de plus en plus capitale dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques gouvernementales. Du reste, ce serait la meilleure façon de développer et de conserver des lignes de cohérence fortes avec la Nouvelle Initiative Africaine en perspective. Au-delà, il est plus que temps que s'opère un rapprochement systématique entre les systèmes éducatifs africains si tant il est vrai que l'entrée par l'Education est la voie la plus rapide pour harmoniser effectivement et dans la durée les différentes politiques gouvernementales à l'échelle de la sous région.

La troisième donnée se rapporte incontestablement à la mondialisation qui n'est ni une idéologie ni un projet en perspective mais plutôt une donnée à caractère structurant des peuples et des Etats. Or, cette mondialisation tout en offrant des possibilités réelles aux plans techniques, scientifique, commercial, culturel, etc. constitue en même temps une source de défis sur lesquels aucun Etat ne peut fermer les yeux à moins d'opter délibérément pour une politique suicidaire.

C'est pourquoi, relever le niveau de culture générale des populations par l'instauration dans les délais d'un cycle fondamental allant au minimum jusqu'à la quatrième année de l'enseignement secondaire s'avère être une exigence stratégique appropriée pour espérer relever les défis de la mondialisation. Dès lors, il ne s'agit plus seulement de développer l'intelligence en mettant davantage l'accent sur l'enseignement des Sciences et des Techniques. Il s'agit également de développer, en tout un chacun, le sens de l'interculturalité avec toutes les valeurs nouvelles et souvent contradictoires dont recèle le monde global.

Naturellement, l'Afrique sera de plus en plus amenée, au nom des spécificités de la Culture africaine, à travailler à la construction du devoir être des africains dans un contexte multiculturel. **L'éducation et plus spécifiquement l'enseignement secondaire sera le creuset de cette nécessaire rénovation culturelle car c'est dans l'adolescence que se décident les renoncements les plus profonds en même temps que les options les plus fondamentales.**

5. La rénovation de l'enseignement secondaire est incompatible avec les disparités liées au sexe, à l'origine sociale, à la différence entre milieu avec les dictatures et les guerres. Ce préalable est semble-t-il, extra éducatif, il ne l'est qu'en apparence car l'on s'imagine mal une éducation performante favoriser les inégalités et les conflits dont les premières victimes sont certainement les adolescents souvent enrôlés de force dans des groupes militaires ou para militaires lors des conflits armés et qui, plutôt d'être éduqués à la vie, sont éduqués à la mort. **Le développement de l'Education c'est aussi le développement d'un environnement social favorable à l'Education, donc de paix et de stabilité.**
6. **La rénovation de l'enseignement secondaire est solidaire d'une conception ouverte de l'Education ; elle doit non seulement permettre la prise en compte des différentes formes de socialisation mais aussi amener à ce que le jeu éducatif ne soit plus l'apanage exclusif de l'Etat. Sous ce rapport, la prise en compte et l'intégration des structures non formelle de l'éducation deviennent non seulement des impératifs stratégiques mais encore des mesures d'efficience permettant de résoudre les problèmes éducatifs sur une base participative et concertée.**